

GACOGNE 2007

Déjà, depuis la rentrée de septembre l'effectif de l'école s'est accru ; la preuve que notre territoire et la qualité de vie qui y règne sont convoités malgré la difficulté d'y trouver un emploi. Nous ne devons pas nous résoudre à la désertification annoncée.

L'arrivée du haut débit depuis le printemps sur une partie de la commune ainsi que la prochaine mise en service du relais de téléphonie mobile de Mhère devraient, eux aussi, contribuer à rendre notre commune plus attractive. La procédure en cours, visant à classer Gâcogne en zone de montagne devrait, quant à elle, favoriser le secteur agricole.

Pendant ce temps, des difficultés se font jour :

- les permis de construire sont de plus en plus difficiles à obtenir, notamment du fait des obligations en matière de défense incendie que nous ne pouvons matériellement pas mettre en œuvre,

- les exigences de contrôle de la qualité de l'eau sont démesurées par rapport aux risques,

- il est extrêmement difficile de faire réaliser les travaux de voirie depuis que les services de l'Équipement ne travaillent pratiquement plus pour les communes,

- l'éducation nationale refuse de se réengager sur le contrat que nous avons signé pour 3 ans en 2003 en laissant désormais planer sur nos têtes l'ombre de la redoutée carte scolaire,

- la D.G.E. (subvention d'État pour les travaux d'investissement) n'est quasiment plus qu'un lointain souvenir,

L'État doit prendre en compte la spécificité liée à la ruralité.

*Bonne et heureuse année - Que 2007 nous
offre joie, bonheur et réussite -
Christophe GARNERAIN*

Sous Chemin
Les Loges
La Chaume des Ponts
L'Huis Bourdiaux
Jailly
Saugny
Le Moulin Granard
Tachely
Les Granges
Lavault
Le Mont
Le Bourg
Le Petit Cart
La Porouse
Beauregard
Longues Vernes
Raffigny
L'Huis Brochard
L'Huis Dupin
Le Saloir
La Roche
La Frasse
L'Huis Gauthereau
L'Huis au Fiot
Le Verniau
Les Plats
Fragny
La Gare
Pert
Parjot
Le Gravet
Rhuère
La Coppe
L'Huis Taupin
L'Huis Boileau
L'Huis Pillavoine
L'Huis au Page



Photo du vieil orme dit « Sully » qui ornaît la place de l'église. Extrait du livre « Les arbres remarquables du Morvan » qui sera publié par le P. N. R. du Morvan courant 2007.

Le Comité des Fêtes

L'année s'achève. Le Comité des Fêtes fait le bilan des actions menées en 2006 et ne peut que se féliciter de la bonne organisation, du dynamisme et de la bonne volonté de ses membres. Malgré cela, toutes nos rencontres n'ont pas forcément remporté le succès escompté.

Les deux concours de belote du printemps et de l'automne se sont bien passés, comme à l'accoutumée, avec un nombre satisfaisant de participants.

En mars dernier, c'est la neige qui était, hélas, au rendez-vous de notre bal costumé, ce qui n'a pas permis à bon nombre de personnes de nous rejoindre en raison des mauvaises conditions climatiques.

Notre « feu de St Jean », ainsi que le repas ont été fort appréciés, mais la piste de danse, bien que gratuit, n'a pas tenté les danseurs. Dommage !

En août, la fête de la Saint Laurent a été bien fréquentée ; malgré la pluie, les visiteurs sont venus nombreux déguster nos grillades. Qu'ils en soient remerciés.

En octobre, toujours le même succès grandissant pour notre soirée « Râpée » qui reste chaque année attendue et appréciée.

Nous comptons sur votre fidélité en 2007. Bonne et heureuse année à tous.

Vos fêtes et manifestations en 2007

14 avril : Concours de belote	11/12 août : Fête de la Saint-Laurent
09 juin : Feu de la Saint-Jean	14 octobre : Concours de belote
07 juillet : Brocante – vide grenier	27 octobre : Soirée « Râpée »

Les autres dates à retenir en 2007

<u>Elections présidentielles</u>	<u>Elections législatives</u>
dimanche 22 avril 2007 : 1 ^{er} tour	dimanche 10 juin 2007 : 1 ^{er} tour
dimanche 06 mai 2007 : 2 ^{ème} tour	dimanche 17 juin 2007 : 2 ^{ème} tour

Etat civil 2006

Naissance :

- Nathanaël Philippe Dominique LANIER (Le Mont) : le 28 juillet

Mariage :

Arnaud Christophe DE CRAEYE et Séverine Danièle Michèle COLLAS : le 10 juin

Décès :

- Fernande FEBVRE (Le Gravet)
- Robert HONGLER (L'Huis Bourdiaux)
- Simone MALEYRIE (L'Huis Bourdiaux)

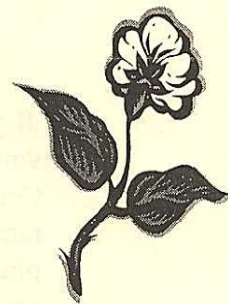
Inhumations à Gâcogne :

- Véronique HOUEVILLE
- Bernard CLEAU
- Jacques BACHELIN
- Jacqueline GUIN
- Robert MOSBACH

Les prix du fleurissement 2006

- **Comité Départemental du Tourisme**
 - M. et Mme DE CRAEYE – Lavault
 - Mme VERSTRAETE - Tachely
 - M. et Mme LANGLET – l’Huis Gauthereau (ferme fleurie)
 - M. et Mme BEAUDEQUIN – L’Huis Boileau (ferme fleurie)
 - Commune de GACOGNE – (15 ème)

- **Groupement Touristique des Vaux d’Yonne**
 - Mme BUTEAU – Le Bourg
 - M. et Mme BERGEON – Lavault
 - M. et Mme CAMUZAT – La Roche
 - M. et Mme PAULET – Rhuère
 - M. et Mme COMTE - Pert
 - Commune de GACOGNE (1^{ère} des commune de moins 300 habitants)



La commission de fleurissement et le conseil municipal vont se pencher sur une récompense d'ensemble d'un hameau à partir de 2007. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Félicitations aux lauréats 2006 et à toutes celles et ceux qui contribuent à rendre notre commune plus agréable.

L'école maternelle de Gâcogne accueille depuis fin août 20 petits élèves et une nouvelle maîtresse.

En janvier; deux nouveaux copains vont arriver. Nous serons donc 22 à jouer sur le nouveau toboggan offert par la mairie : 1 toute petite : Cali; 4 petits : Baptiste, Evane, Chloé, Lise; 9 moyens : Yann, Anouk, Adrien, Kilian, Marion, Marie, Pierre, Kimberley, Félix; 8 grands : Auriane, Eloïse, Jérémy, Emilie, Marie, Emilien, Laurie, Mathieu.

Nous avons participé à une manifestation sportive et culturelle à Lormes, organisée par les enseignants du bassin pédagogique de Lormes. Nous avons été à Châtillon en Bazois assister à un concert intitulé « Concert pour la Marmaille ». Nous irons en avril applaudir les ZUT (groupe de chanteurs pour enfants) à Nevers.

Afin de financer ces sorties, l'école a proposé une vente de bulbes d'automne et une vente de sets de tables pour Noël (réalisés par les enfants). Nous remercions encore les personnes ayant participé à ces actions.

Les enfants, l'aide maternelle et la maîtresse souhaitent à tous une excellente année 2007



Le Syndicat Mixte de la Région de Corbigny

➤ Encombrants :

Il y aura encore un ramassage d'encombrants dans le courant de l'année à une date qui vous sera précisée en son temps par voie d'affichage.

Cependant, les filières de reconditionnement étant de plus en plus spécifiques, ce jour de ramassage en mélange et en vrac va devenir impossible : il faut que chacun s'habitue de plus en plus à prendre le chemin de la déchetterie (un crochet par la route d'Avallon en sortant de Corbigny, ce n'est pas bien long.... Il suffit d'y penser).

➤ Déchetterie :

Sont à déposer à la déchetterie :

- le bois
- les déchets verts
- les cartons
- les déchets électriques
- la ferraille
- les gravats
- les encombrants
- les toxiques (huile, filtres, peintures, batteries, piles, solvants)

➤ Vêtements – Linge :

Un container est en place à la déchetterie ; veillez à ne pas mettre des pièces trop usagées....l'entreprise qui recycle ce produit ne manque pas de difficultés.

➤ Compost :

Actuellement, il y en a encore de disponible à la déchetterie. C'est un amendement assez riche, de PH alcalin, donc favorable à nos terres acides.... A employer quand même sans excès, car il est très riche.

➤ Télévisions – Ordinateurs et autres :

Ces appareils sont emportés vers une usine de Fourchambault : à titre indicatif, pour les six derniers mois nous avons livré 16 tonnes 500 de ces déchets électriques et électroniques au coût de 400 € la tonne + transport.

Tout le plastique est broyé et conditionné en granulats qui vont en sous-couche sur les routes.

➤ Point d'apport volontaire de Gâcogne :

<i>Poids en Kg</i>	Papiers, journaux, magazines, boîtes et emballages en carton	Bouteilles en plastique, boîtes métalliques, aérosols, briques	Bouteilles, bocaux et pots en verre	TOTAL
2005	6 940	2 440	8 896	18 276
2006	5 440	2 015	11 520	18 975

Rappel : Tous les emballages recyclables que l'on prend la peine de mettre dans les colonnes d'apport volontaire seront recyclés. C'est pourquoi il faut maintenir vos efforts.

➤ Service aux personnes âgées :

Nous rappelons que l'animatrice du tri passe chaque mois dans les villages pour collecter les papiers – verres – plastiques auprès des personnes âgées ou handicapées qui ont des difficultés à se déplacer. Les personnes intéressées par ce service peuvent se faire inscrire à la Mairie.

Hélène THOMAS nous quitte pour suivre son conjoint affecté dans un autre département. Elle est remplacée par Stéphanie WALLISER, de Moraches.



Mairiequelques informations utiles

Tél.Fax : 03 86 22 71 17
mairiedegacogne@wanadoo.fr

Secrétariat de Mairie : ouvert de 14 heures à 18 heures les lundi, jeudi et vendredi.

Permanence du Maire : le samedi matin de 9 heures 30 à 12 heures

Carte d'identité :

Nous tenons à vous rappeler que pour la délivrance d'une carte d'identité, vous devez vous munir d'une copie intégrale de l'acte naissance ou extrait de naissance datant de moins de trois mois et de 2 photos (il faudra au moins 3 semaines pour satisfaire votre demande).

Passeport : Avec la mise en place du passeport électronique en 2006, vous devez absolument vous munir d'une copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de trois mois délivrée par la mairie du lieu de naissance, des photos du format en vigueur et de très bonne qualité (il est recommandé de les faire chez un photographe) et un timbre fiscal à 60 euros. Le délai est beaucoup plus long (environ 1 mois).

Les services de la Sous-Préfecture ne vous accorderont aucune dérogation pour satisfaire vos demandes urgentes.

Vous pouvez aussi passer en Mairie pour vos demandes de cartes grises que nous transmettrons à la Préfecture (il vous faut un justificatif de domicile, une pièce d'identité, le formulaire de demande de carte grise, certificat de vente, certificat de non gage si besoin, chèque en fonction de la puissance de votre véhicule et une enveloppe affranchie en recommandé avec A. R. pour le retour de votre carte grise).

En mars 2007, de nouvelles cartes d'électeurs vous seront distribuées en vue des prochains scrutins.

Centre Social du Pays Corbigeois

enfance jeunesse

petite enfance 3-6 ans

accueil périscolaire à l'école maternelle à Corbigny le matin et le soir

Centre de loisirs à thèmes
Accueil à la journée demi-journée et semaine
Vacances de Février, Pâques, Toussaint et été durant les vacances scolaires

atelier d'éveil Le mercredi matin de 10 à 11 heures à l'école maternelle

enfance 6-12 ans

Centre de loisirs à la journée ou demi-journée

accueil périscolaire le matin et le soir à l'école primaire et au Centre Social

atelier Atelier d'accompagnement à la scolarité au Centre Social

Centre de loisirs à la journée, demi-journée, à la semaine
Centre de loisirs à thèmes accueil

Séjours camps Mini séjours et mini camps Vacances scolaires

ados

ateliers théâtre pour les collégiens et les lycéens

expression corporelle atelier pour les 12-15 ans le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 au COSEC

permanences une permanence mensuelle au collège aide aux projets des jeunes

sorties et séjours Sorties à thèmes pendant les vacances

famille

les activités

scrabble rencontres le lundi de 17 h 00 à 19 h 00

chorale Répétitions le mardi à 19 h 30 Concerts et rencontres départementales

patchwork Association « Corbigny Patchwork » Ateliers 2^{ème} et 4^{ème} lundis de 14 h 00 à 17 h 00

gym Expression corporelle adultes le mercredi de 18 h 45 à 19 h 45 au COSEC

Atelier peinture tous les lundis de 14 h 00 à 16 h 30

Atelier fils le vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

les services

Solidarité 58 les petits boulots Besoin d'un petit coup de main pour tondre, débarrasser un grenier, etc...

Vestiaire familial géré par le Comité Croix Rouge le 3^{ème} jeudi

restos du coeur en période hivernale

écrivain public besoin d'une aide pour rédiger un courrier, remplir un formulaire, permanences les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 17 h 00 à 19 h 00 ou sur RV

permanence

aide au départ en vacances pour aider à construire le projet de départ en vacances, budget, lieu le 1^{er} mardi de 10 h 00 à 12 h 00

ainés

les activités

Autisme Corbigeois Reunions 1^{er} et 3^{er} jeudis de 14 heures à 18 heures

Jeux de société Sorties Soirées Ateliers etc

emplois familiaux Permanences le mercredi et le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et sur rendez-vous

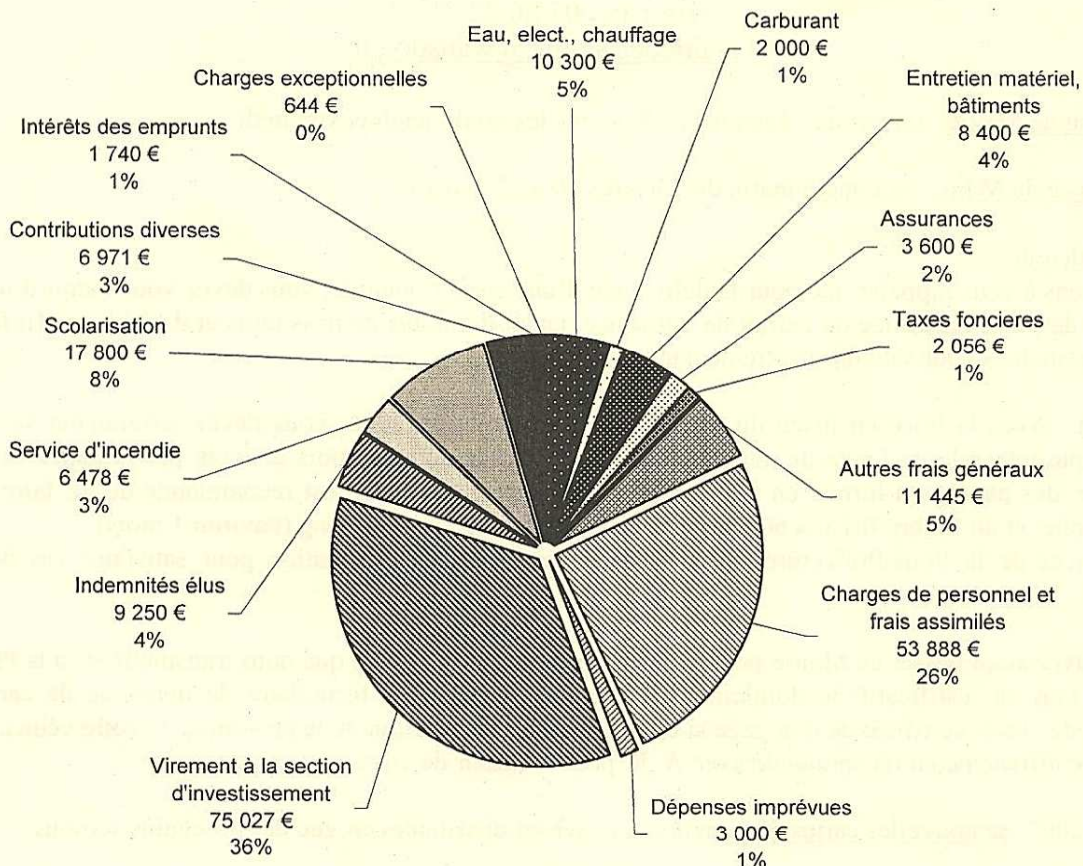
portage de repas Livraison de repas en liaison froide

aide à domicile sur l'ensemble du canton de Corbigny par semaine

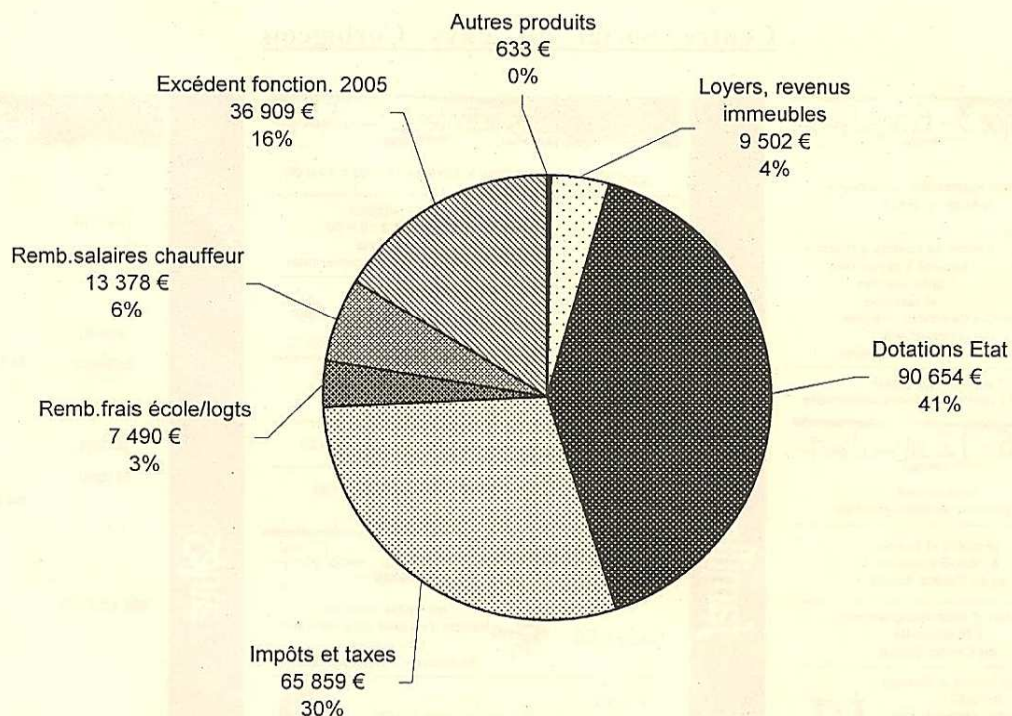
Service d'aide à domicile aux personnes âgées Permanences du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 et sur rendez-vous 03-86-20-11-81

Centres Sociaux un autre quotidien solidaire et citoyen

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2006 – DEPENSES



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2006 – RECETTES



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2006

La plupart des dépenses importantes sont reportées à 2007 comme la voirie pour 11 000 € TTC, les sanitaires de l'école pour 17 055 € TTC et la réhabilitation de l'ancienne Poste pour 92 476 € TTC.



Déjà en 2006 - Et toujours plus de Déchets !!!

Les petits plus de 2006 :



➤ Les **DEEE** (déchets d'équipements électriques et électroniques) doivent désormais être triés dans une benne séparée afin de subir une dépollution et un recyclage adapté. Ils ne sont donc plus collectés avec les encombrants. Une benne leur est réservée à la déchetterie.

➤ Les **cartouches d'encre** vides pour imprimantes sont à déposer au bureau du Syndicat Mixte. Celles-ci étant polluantes, elles subiront un traitement spécial.

➤ Vous en avez marre de la publicité ! Dites **STOP !** Les autocollants **STOP PUB** sont toujours disponibles gratuitement au bureau du Syndicat Mixte (face à l'église).



NOUVEAU

➤ Depuis quelques mois, les **bouteilles d'huile** en plastique sont désormais recyclées ! Vous pouvez donc les mettre dans le conteneur jaune avec les autres bouteilles en plastique. Mais attention, les pots de beurre, margarine, crème vont toujours dans la poubelle !

BIODECHETS

L'objectif de la collecte des déchets biodégradables ainsi que du tri sélectif est d'enlever tout ce qui est valorisable (compostable ou recyclable) de la poubelle.

C'est pourquoi malgré la tolérance faite pour les déchets de jardin, ce sont **surtout les déchets de cuisine** qui doivent être mis dans le bac marron à biodéchets.

- Soit :
- les restes de repas
 - les épluchures de fruits et légumes
 - les coquilles d'œufs, de crustacés
 - le marc de café, les sachets de thé
 - les fleurs fanées
 - le papier mouillé = essuie-tout



Si vous craignez les odeurs ou les salissures, vous pouvez déposer au fond et sur les côtés du bac des feuilles de papier journal.



Certains points d'apport volontaire sont perpétuellement sales et certains ressemblent même à des décharges alors qu'ils sont nettoyés plusieurs fois par semaine par les agents du Chantier d'Insertion.

Afin de lutter contre l'incivisme de certaines personnes, nous vous demandons de bien vouloir ouvrir l'œil afin de nous signaler les dépôts d'ordures et surtout l'identité de ces indécents. Des courriers leurs sont d'abord envoyés afin de les dissuader de recommencer. En cas de récidive, des amendes seront mises par le garde-champêtre ou la gendarmerie.

Tri sélectif :

Des conteneurs vont être ajoutés à Corbigny au mois de septembre afin d'absorber l'ensemble du tri.

Deux choses sont néanmoins essentielles pour que les conteneurs se remplissent moins vite :

- **écraser les bouteilles en plastique et les briques** permet de diminuer beaucoup le volume de ces dernières.
- **respecter les consignes de tri.** En enlevant les déchets non recyclables mis par erreur, on gagne beaucoup de place. Il faut donc suivre scrupuleusement les consignes affichées sur les conteneurs. Un doute sur un déchet, appelez le Syndicat !

1,50 kg/hab/jour*

C'est la quantité de déchets produite chaque jour par un habitant du Syndicat Mixte en 2004

En 2005, cette quantité est passée à :

1,64 kg/hab/jour*

Soit une **hausse de 9,3 %**

En 2006, on remarque une baisse du tri des Biodéchets, une stagnation du tri sélectif des emballages et une hausse des ordures ménagères. Ceci n'est pas rassurant pour l'avenir ! Mais on compte sur vous !

(*Ces chiffres incluent les ordures ménagères, le tri sélectif, les biodéchets et les dépôts à la déchetterie)

DECHETTERIE : ouverte du lundi au samedi inclus de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30